



Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 5 Octobre 2020

L'an 2020, le 5 Octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de M.HENNEBELLE Dominique Maire.

Présents : M. HENNEBELLE Dominique, Mme KUBINOWSKI Sylvie, M. BELLAMY-FERAND Patrick, M. RATAJCZAK Christian, Mme BUISINE Rita, M. DELRUE Christian, Mme COUPET Marie-Noëlle, M. PAWLACZYK Daniel, Mme LOISON Danièle, M. TIRLOT Dominique, M. GAUTIER Dominique, Mme GAUTIER Odile, M. TOROK Gilbert, M. HUGOO Olivier, Mme BACRO Marie-Françoise, M. DAVIGNY Alexandre, M. GIACALONE Alfio

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HERMEL Sabine à M. BELLAMY-FERAND Patrick, Mme BRAHIM Myriam à Mme KUBINOWSKI Sylvie

Secrétaire de Séance : Sylvie KUBINOWSKI

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 17
- Procuration : 2

1) Motion de soutien aux salariés de BRIDGESTONE - Site de BETHUNE

Au 1^{er} semestre 2021, l'usine BRIDGESTONE, site de BETHUNE pourrait fermer définitivement ses portes.

Le Conseil Municipal de Saily-Labourse :

- Exprime sa détermination à soutenir toutes les solutions assurant un avenir industriel, cohérent et durable à BETHUNE et dans l'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Appelle à la responsabilité sociale de BRIDGESTONE en tant qu'entreprise de dimension mondiale et demande à ses dirigeants de reconsidérer leur décision en mettant tout en oeuvre pour maintenir l'activité actuelle sur le site.
- Attend des dirigeants de BRIDGESTONE d'explorer toutes les possibilités en organisant la concertation avec l'Etat, la Région, le Département, les Collectivités, les acteurs économiques et syndicaux.
- Demande à BRIDGESTONE de prendre en charge toutes les étapes nécessaires à la reprise ou à la reconversion du site.
- En appelle à l'Etat, qui à maintes reprises, a affiché sa volonté de redensifier le tissu industriel national, pour jouer pleinement le rôle protecteur qui est le sien afin de contrecarrer une nouvelle manifestation des effets d'une mondialisation.

- Invite par ailleurs les pouvoirs publics à ne pas oublier le montant des aides de toutes natures dont a bénéficié l'entreprise (aides, CICE, Chômage partiel) qui finalement auraient été versées à fonds perdus par le contribuable français
- Déclare son total soutien aux salariés, salue leur attitude constructive et les encourage à conserver le même esprit de responsabilité.

2) Adoption du règlement intérieur applicable à une commune de 1 000 habitants et plus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le règlement intérieur relatif au fonctionnement du Conseil Municipal

3) Annulation vente citerne à eau

La cession à la Société PATOUX ayant été annulée, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'émettre un mandat au compte 1068 chapitre 040 et un titre au 7785 chapitre 042 pour 2 300 €

4) Décision Modificative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la décision modificative comme suit :

| Désignation | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits |
| D 60628 Autres fournitures non stockées | 5 000 | | | |
| D 611 Contrat de prestation s de service | 6 000 | | | |
| D 6161 Assurances multirisques | 200 | | | |
| Chapitre 011 Charges à caractère générale | 11 200 | | | |
| D 6458 Cotisations aux organismes sociaux | 1 000 | | | |
| Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés | 1 000 | | | |
| D 022 Dépenses imprévues | | 23 000 | | |
| Chapitre 02 Dépenses imprévues | | 23 000 | | |
| D023 Virement à la section d'investissement | 15 526 | | | |
| Chapitre 023 Virement à la section d'investissement | 15 526 | | | |
| D 651 Redevances pour concessions brevet licences logiciels | 700 | | | |
| D 6531 Indemnités | 2 000 | | | |
| Chapitre 65 Autres charges de gestion courante | 2 700 | | | 1 243 |
| D6718 Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion | 3 200 | | | |
| D 673 Titres annulées (sur exercice antérieur) | 2 300 | | | |
| D 678 Autres charges exceptionnelles | | 3 200 | | |
| Chapitre 67 Charges exceptionnelles | 5 500 | 3 200 | | |
| R 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel | | | 3 000 | |
| Chap 013 Atténuations de charges | | | 3 000 | |
| R 77 85 Excédent d'inv repris au compte | | | 2 300 | |

| | | | | |
|---|----------------|---------------|-------------------|-------------------|
| <i>de résultat (ordre)</i> | | | | |
| Chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections | | | 2 300 | |
| <i>R 7083 Locations diverses</i> | | | | 8 000 |
| Chapitre 70 Produits des Services | | | | 8 000 |
| <i>R 73223 Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales</i> | | | 7 326 | |
| Chapitre 73 Impôts et Taxes | | | 7 326 | |
| <i>R 7473 Départements</i> | | | 100 | |
| <i>R 7478 Autres organismes</i> | | | 2 500 | |
| Chapitre 74 Dotations subventions et participations | | | 2 600 | |
| <i>R 752 Revenus des Immeubles</i> | | | 2 500 | |
| Chapitre 75 Autres produits de gestion courante | | | 2 500 | |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | 35 926 | 26 200 | 17 726 | 8 000 |
| <i>D1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (ordre)</i> | 2 300 | | | |
| Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 2 300 | | | |
| <i>D 21311 Hôtel de Ville</i> | 100 | | | |
| <i>D 21318 Autres Bâtiments publics</i> | 34 000 | | | |
| <i>D 2135 Installations générales, agencements, aménagement des constructions</i> | 16 000 | | | |
| <i>D21578 Autre Matériel et outillage de voirie</i> | 32 000 | | | |
| <i>D 2184 Mobilier</i> | 5 000 | | | |
| <i>D 2188 Autres immobilisations corporelles</i> | 12 000 | | | |
| Chapitre 21 Immobilisations corporelles | 99 100 | | | |
| <i>D 2313 Constructions</i> | | 34 000 | | |
| <i>D2315 Constructions</i> | | 61 874 | | |
| Chapitre 23 immobilisations en cours | | 95 874 | | |
| <i>R 021 Virement de la section de fonctionnement</i> | | | 15 526 | |
| Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement | | | 15 526 | |
| <i>R 10226 Taxe d'aménagement</i> | | | | 10 000 |
| Chapitre 10 Dotations, Fonds divers et réserves | | | | 10 000 |
| <i>R 1311 Subventions Etat des établissements nationaux</i> | | | | 115 701,35 |
| <i>R 1321 Subventions Etat et établissements nationaux</i> | | | 115 701,35 | |
| Chapitre 13 Subventions d'investissements | | | 115 701,35 | 115 701,35 |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 101 400 | 95 874 | 131 227,35 | 125 701,35 |

5) Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'émettre en non -valeur les titres suivants :

- 7 titres de recettes émis entre 2017 et 2020 relatifs à la cantine et garderie pour un montant de 164.90 €
- 1 titre de recettes émis en 2008 à l'encontre de l'agence de l'eau Artois/Picardie pour un montant de 338.45 €

6) Remboursement réservation Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de rembourser à Mme Chrystelle ETEVE la somme de 141 €, car elle a annulé sa réservation de la salle des fêtes qui était prévu le 05/09/2020

7) Remboursement Centre de Loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de rembourser 2 journées de centre de loisirs à des familles car leurs enfants n'y ont pas participé pour cause de canicule.

- Mr et Mme FRANCOIS Nicolas (47 résidence Château des Près 62113 SAILLY-LABOURSE) d'un montant de 54 euros pour les enfants Raphaël et Maël
- Mr et Mme FRANCOIS Nicolas (9 rue du Général Deligne 62620 HOUCHIN) d'un montant de 14.50 € pour l'enfant Eliott

8) Fixation du montant de la participation aux frais scolaires 2020/2021 pour les élèves de la Commune fréquentant les écoles élémentaires ou maternelles extérieures

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de participer aux frais de scolarité 2020/2021 pour un montant de 38 € pour tous les élèves autorisés par dérogation à fréquenter les écoles élémentaires ou maternelles extérieures.

9) Bourses communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une bourse communale de 30 € aux parents dont l'enfant est scolarisé lors de la rentrée des classes de septembre 2020 dans un établissement scolaire de type : collège, lycées, Iut, faculté...

Mr DAVIGNY précise que le Conseil Municipal n'est pas généreux (30 € c'est insuffisant)

10) Modification du Tableau des Effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer le poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe à compter du 01/10/2020

11) Mise en place du dispositif "Citoyens vigilants"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'inscrire les personnes suivantes dans le dispositif « Citoyens Vigilants »

Secteur ROUTE NATIONALE

- DELABY Cathy (64 Route Nationale)
- KUC Gilles (99 route Nationale)
- GAUTIER Dominique (154 route Nationale)
- DUCROCQ Vincent (76, route Nationale)

Secteur RESIDENCE LES PRES

- JACQUIN Henri (218 résidence les Près)

Secteur RESIDENCE LES GERBES D'OR

- DAVAINÉ Jean-Noël (54 rue de Mazingarbe)
- TOROK Gilbert (29 résidence les Gerbes d'or)

Secteur RESIDENCE LES COQUELICOTS

- TIRLOT Dominique (51 résidence les Coquelicots)
- BOUQUILLON Paul (44 résidence les Coquelicots)
- MOREAU Christophe (10 résidence les Coquelicots)

Secteur RESIDENCE DOMAINE SAINT MARTIN

- POUILLY Pascale (53 Résidence domaine St Martin)

Secteur RESIDENCE LES FOUGERES

- BURIEZ Louis (27 résidence les Fougères)

Secteur RUE DE LABOURSE

- BRAHIM Arnaud (9 rue de Labourse)
- FONTAINE Michaël (13 rue de Labourse)

Secteur RESIDENCE DU CHEMIN VERT

- LECOCQ Olivier (21 résidence du Chemin Vert)
- HECQUET Alain (43 résidence du Chemin Vert)
- SOBIERAJSKI Marie-France (17 résidence du Chemin Vert)

Secteur CITE DU PARC

- BEDU Marcelle (6 rue du Parc)

Secteur RESIDENCE LE CLOS DU FIEF

- JAWORSKI David (57 résidence le Clos du Fief)
- BAUELLE Lionel (19 résidence le Clos du Fief)
- HECQUET Réjane (51 résidence le Clos du Fief)
- LEROUX Martine (59 rue le Clos du Fief)

Secteur RESIDENCE CHATEAU DES PRES

- GERIN Stéphane (39 résidence Château des Près)

Secteur CITE 9

- DEMARTHE Christophe (29 rue du Calvaire)
- DEMAZIERES Lionel (6 rue du Fort de Vaux)
- DEMAZIERES Romain (5 rue de Douamont)

Secteur RUE DU CHATEAU

- DUCROCQ Joël (113 bis rue du Château)
- ZEMSKI Jean-Baptiste (113 rue du Château)

12) SIVOM de la Communauté du Béthunois - Rapport d'activité 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, adopte le rapport d'activité 2019 établi par le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

13) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire

Dans le cadre de ses délégations, M le Maire a pris les décisions suivantes :

- Acceptation de la somme de 5 249.01 versée par GROUPAMA en réparation des dommages occasionnés à l'église et à la salle de l'aubette.
- Concernant la solution « Ma Ville Connectée Access » Etablissement d'un contrat avec la société WAIGEO pour une durée de 3 ans - 2 388 € HT/an.
- Concernant la solution « My Périshool » Etablissement d'un contrat avec la Société WAIGEO pour une durée de 3 ans - 1 388 € HT/an.
- Installation d'une régie de recettes « Service Périscolaire ».
- Pour faire suite à l'ajout d'un hangar agricole d'une superficie de 450 m2 signature d'un avenant de modification au contrat d'assurance, la nouvelle cotisation pour l'année 2020 est donc de 4 654.92 € TTC.
- Etablissement d'un contrat avec la Société CASI pour la vérification entretien des installations et des matériaux de sécurité incendie.

14) Questions diverses

a) Délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour :

- Subvention exceptionnelle à l'Association Tennis de Table de Sailly-Labourse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Tennis de Table de Sailly-Labourse d'un montant de 336.80 €.

- Subvention exceptionnelle à l'Association la Boule Sailygeoise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 311 euros à l'association la Boule Sailygeoises.

- Subvention à l'Association "Sailly Rando-Run"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à la nouvelle association « Saily Rando Run.

- Remboursement partiel des frais d'inscription à l'école de musique

Certains élèves n'ont pas pu suivre les cours de solfège par mail ou par visioconférence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de rembourser une partie des frais d'inscription à certaines familles.

| | |
|----------------------|---------|
| Alain DELPIERE | 10.80 € |
| David DELCROIX | 28.80 € |
| Jean-Jacques DUVAL | 15.00 € |
| Audrey CIAN | 14.40 € |
| Laurent DARRAS | 21.60 € |
| Anita ROUCOU | 21.60 € |
| Anthony BOUGET | 21.60 € |
| Delphine NAVET | 43.20 € |
| Sébastien CONSTANT | 15.00 € |
| Fabrice PERY | 10.80 € |
| Christophe L'ECHEVIN | 10.80 € |

- **Remboursement Acompte location de la salle de l'Aubette**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, accepte de rembourser à M et Mme DEBROCK la somme de 111.00 € car la municipalité a décidé de ne plus louer la salle jusqu'à la fin de l'année 2020.

- **Remboursement Colonie d'été**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de rembourser à Mme Alice BOUCHEZ la somme de 75 € car son enfant Daniel DAFPE devait participer à un voyage en Espagne, mais celui-ci a été annulé.

- **Tarifs Colonies Hiver 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la participation à 150 € par séjour et par enfant pour le séjour à la neige des enfants de la classe de CM2 scolarisés à Sailly-Labourse ainsi qu'aux enfants domiciliés sur la commune de Sailly-Labourse scolarisés à l'extérieur en CM2.

b) **Autres questions**

- **Formation « Gestes qui sauvent »**

En réponse à une question de M Olivier HUGOO, M le Maire précise que la formation « gestes qui sauvent » qui s'est déroulée fin Août était réservée par les agents et non par les élus.

- **Incivilités**

Constatant beaucoup d'incivilités, M Alfio GIACALONE a transmis des photos et demande à être reçu par le Maire.

- **Finances**

M Patrick BELLAMY-FERAND informe le Conseil que le montant de la Trésorerie au 05/10/2020 est de 644 827 €

FIN DE SEANCE : 19 H 45

En mairie, le 08/10/2020
Le Maire
Dominique HENNEBELLE